

LOGIFLOWS

Société par actions Simplifiée
au capital de 40.000 €uros

Siège social : 5 et 17 Rue de Corbusson
ZA Le Châtelier II
53940 SAINT-BERTHEVIN

794 031 989 RCS LAVAL

PROCES-VERBAL DE LA DECISION DU PRESIDENT DU 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-quatre juin à neuf heures,
A Saint-Berthevin,

ORDRE DU JOUR :

- **DEMISSION D'UNE DIRECTRICE GENERALE ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

UNIQUE DECISION

La société APLODE, Présidente de la société, prend acte de la démission de **Madame Marine COIC** de ses fonctions de Directrice Générale de la société, ce, avec effet au 14 juin 2026.

Il lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ces fonctions.

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de cette décision, à l'effet de procéder à toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du Greffe du Tribunal de Commerce ou du service informatique mentionné à l'article R.123-2 du code de commerce et accessible à l'adresse www.formalites.entreprises.gouv.fr.

Le présent procès-verbal a été signé par le Président.

La Société APLODE
PRESIDENTE

Pour la société,
Thierry Carlucci

